

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-47/2023**

Objet : Approbation du rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH).

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-deux novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – ROUX Nicolas – BANC Jean-Pierre – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : ROBIN Christelle – ANGE Josianne – GARO Carine – VEY-FARCE Cathy.

Absents : JUVENON Marie-Hélène – VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : ROBIN Christelle à WOZNIAK Jean-Marie – ANGE Josianne à GIROT Dominique – GARO Carine à GRANGER Anne-Marie – VEY-FARCE Cathy à LARUE Fabrice.

Jean-Luc COMBRISSEON a été élu secrétaire de séance.

♦ Vu le rapport d'activité 2022 du SIABH,

Considérant que, Jean-Marie LABLANQUI, adjoint en charge de l'urbanisme et des affaires scolaires, présente le rapport annuel 2022 du SIABH envoyé avant la séance à l'ensemble des conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de prendre acte du rapport du SIABH relatif à l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 23 novembre 2023

Le Maire
Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance
Jean-Luc COMBRISSEON

